Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20261027-20261027004-DE

**DÉPARTEMENT**
**COTES D'ARMOR**
**ARRONDISSEMENT**
**SAINT – BRIEUC**

## COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 27 octobre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept octobre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
**Présents**: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Mickaël LESCOUËT, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.
**Absent excusé** : Noël RIVIERE, Emmanuel BEURIER, Julien LONCLE, Vincent VEHERT (donne procuration à Catherine DREZET), Cécile BERTOUX
**Secrétaire de séance** : Nathalie DANO

**Objet- RPI Plédéliac/Saint-Rieul-demande de participation stage de voile**
*(Céline ROUQUETTE, membre de l'amicale laïque ne prend pas part à la délibération et au vote)*

Du 14 au 18 juin 2027, les élèves de CM1 et CM2 du RPI Plédéliac/Saint-Rieul participeront à un stage de voile à la base Sport Nature de Jugon-Les-Lacs. Le coût total du projet est de 2 607€ soit 65.18€ par élève.
40 élèves sont concernés par ce séjour soit 9 enfants de Saint-Rieul.
Conformément à la délibération du 31 janvier 2024, le montant alloué par la commune est de 25% du coût du séjour, avec un plafond de 55€.

Proposition : 65.18€X25%=16.30€ par élève soit pour les 9 élèves une participation de 146.70€

Après délibération et vote, le conseil municipal, valide la participation financière pour le stage de voile prévu par l'école publique du Potager d'un montant total de 146.70€ pour les 9 élèves et autorise Madame le Maire à effectuer le versement à l'Amicale Laïque.

A SAINT RIEUL
Le 6 novembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
COTES-D'ARMOR

Catherine DREZET

Secrétaire de séance

Nathalie DANO